

**PROCÈS-VERBAL DES ÉLECTIONS AU COMITÉ SOCIAL ET ÉCONOMIQUE  
MEMBRES TITULAIRES 1ER TOUR**

Chaque collège électoral doit faire l'objet d'un procès-verbal distinct. L'employeur doit transmettre ce document dans les 15 jours à l'issue de l'élection en le numérisant et en le téléversant via l'outil de saisie d'une élection : [www.elections-professionnelles.travail.gouv.fr](http://www.elections-professionnelles.travail.gouv.fr). Une copie du PV doit être remise à chaque syndicat ayant présenté une liste et/ou ayant participé à la négociation du protocole d'accord préélectoral.



**INFORMATIONS SUR L'ÉTABLISSEMENT DANS LEQUEL S'EST DÉROULÉE L'ÉLECTION**

Coordonnées de l'établissement : SIRET de l'établissement : 352 098 131 00290 Raison sociale : MUTUALITE FRANCAISE PACA SSAM Adresse : 7 AV GUSTAVE V CP - ville : 06000 - NICE	SIRET des autres établissements concernés par l'élection actuelle : Plus de 10 SIRET. Voir annexe.
Personne à contacter dans l'établissement : Nom : ESPOSTO Prénom : MATTHIEU Fonction : DIRECTEUR DES RESSOURCES HUMAINES N° téléphone : 0493828894 Adresse courriel : M.ESPOSTO@LAMUT.FR	

**INFORMATIONS SUR L'ÉLECTION**

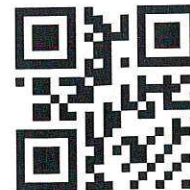
Caractéristiques de l'élection : S'agit-il d'une élection partielle : NON : <input checked="" type="checkbox"/> OUI : <input type="checkbox"/> Durée du mandat des élus : 4 années Nombre total de collèges que comporte cette élection CSE : 2
Dates et horaires du scrutin : Date d'ouverture : 28/02/2023 Horaire d'ouverture : 10:00 Date de clôture : 28/02/2023 Horaire de clôture : 14:00
Informations sur l'élection précédente : Date du précédent scrutin : 28/01/2019 Cette élection fait-elle suite à une annulation de l'élection précédente : NON : <input checked="" type="checkbox"/> OUI : <input type="checkbox"/>

**COLLÈGE CONCERNÉ PAR LE PROCÈS-VERBAL**

Numéro de convention collective (IDCC) : 2128 CONVENTION COLLECTIVE NATIONALE DE LA MUTUALITÉ	
Dénomination du collège électoral : Collège unique <input type="checkbox"/> 1er collège : ouvriers, employés <input checked="" type="checkbox"/> 2ème collège : techniciens, agents de maîtrise, ingénieurs, cadres <input type="checkbox"/> 3ème collège : ingénieurs, cadres <input type="checkbox"/> Autre collège <input type="checkbox"/>	Composition du collège électoral : Ouvriers <input type="checkbox"/> Employés <input checked="" type="checkbox"/> Techniciens <input checked="" type="checkbox"/> Agents de maîtrise <input type="checkbox"/> Ingénieurs <input type="checkbox"/> Cadres <input type="checkbox"/> Autres <input type="checkbox"/>
Nombre de sièges à pourvoir par le collège : P = 13	Nombre de listes présentées au 1er tour : L = 3

**RÉSULTATS DES ÉLECTIONS : PREMIER TOUR**

Y a-t-il eu carence dans ce collège ? Nombre d'électeurs inscrits Nombre de votants Bulletins blancs ou nuls Suffrages valablement exprimés (B-C) Quorum (A/2) Le quorum a-t-il été atteint ? Quotient électoral (D/P)	Oui : <input type="checkbox"/> Non : <input checked="" type="checkbox"/> A = 629 B = 373 C = 8 D = 365 E = 629 / 2 = 314,50 F = Oui : <input checked="" type="checkbox"/> si D est supérieur ou égal à E. Non : <input type="checkbox"/> si D est inférieur à E. G = 365 / 13 = 28,08
---	--



LISTES SYNDICALES										
Les colonnes 1 à 3 sont renseignées même si le quorum n'est pas atteint			Les colonnes 4 à 11 ne sont pas renseignées si le quorum n'est pas atteint							
1	2	3	4	5	6	7	8			11
Nom des syndicats et/ou des listes communes	Nom de l'organisation syndicale d'affiliation, tel que figurant dans le dépôt de la liste des candidatures	Nombre de bulletins valables recueillis par chaque liste (Total=D)	Total des voix recueillies par les candidats de chaque liste (T)	Nombre de candidats présentés par chaque liste (N)	Moyenne des voix des chaque liste (V=T/N)	Nombre de sièges attribués à chaque liste (règle du quotient, K=V/G)	Attribution des sièges restant à pourvoir à la plus forte moyenne suivant le rapport V/K+1			Nombre d'élus par liste
							1er siège	2ème siège	3ème siège	
CFDT	CFDT	266	3458	13	266,00	9	26,60	26,60		11
CGT	CGT	80	960	12	80,00	2	26,67	20,00		2
FO	CGT-FO	19	57	3	19,00	0				0

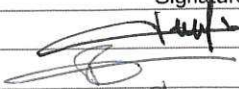

## LISTES COMMUNES (ENTENTES SYNDICALES) PRÉSENTES AU 1ER TOUR

NOM de la liste commune	Noms des syndicats entrant dans cette liste	Noms des organisations syndicales d'affiliation	Répartition des suffrages entre organisation (en %)
Aucune liste commune.			

## CANDIDATS

Nom des syndicats et/ou des listes communes	NOMS et PRÉNOMS des candidats groupés par liste	Sexe	Nombre de voix obtenues par chaque candidat	ÉLU.E.S
CFDT	OUALI AZIZ	H	266	ÉLU
CFDT	SARNETTE BRIGITTE	F	266	ÉLUE
CFDT	DESCHAUX-BEAUME HENRI	H	266	ÉLU
CFDT	MORIZUR ADELINE	F	266	ÉLUE
CFDT	LOUIS KAREN	F	266	ÉLUE
CFDT	PIN CAROLINE	F	266	ÉLUE
CFDT	FAMCHON GUILLAUME	H	266	ÉLU
CFDT	RAHO AÏCHA	F	266	ÉLUE
CFDT	BALA ISABELLE	F	266	ÉLUE
CFDT	DALI CYRINE	F	266	ÉLUE
CFDT	ARICO ODILE	F	266	ÉLUE
CFDT	BOSCO JEAN-MARC	H	266	
CFDT	LOCCI LAURENCE	F	266	
CGT	MEINDER BELINDA	F	80	ÉLUE
CGT	BONNEAU FABIEN	H	80	ÉLU
CGT	DURANDO COLETTE	F	80	
CGT	AJOUZ ABIR	H	80	
CGT	VIGNE GAËLLE	F	80	
CGT	AICHOUN NADIA	F	80	
CGT	CAMPILLO PASCALINE	F	80	
CGT	GUYOT MAGALI	F	80	
CGT	COLIN BÉRANGÈRE	F	80	
CGT	SPILIADIS CHRISTIE	F	80	
CGT	MARIAUD STÉPHANIE	F	80	
CGT	RIBIERRE VALÉRIE	F	80	
FO	SURANO ISABELLE	F	19	
FO	THOMAS DOMINIQUE	H	19	
FO	HUET ISABELLE	F	19	

## MEMBRES DU BUREAU DE VOTE (Signature obligatoire de chacun des membres du bureau de vote)

NOM et PRÉNOM	Signature
Henri DESCHAUX-BEAUME (P)	
Fabien BONNEAU	
Isabelle HUET	